RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00310
Numéro SIREN : 804 426 351
Nom ou dénomination : "COMME A LA MAISON" SAS

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt 3183

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** — N° 2033-A-SD 2020

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de CASTRES
25 AOUT 2021
COURRIER ARRIVÉ

Désignation de l'entreprise COMME A LA MAISON — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5 RUE DE BRETTES 81100 CASTRES

SIREN 804426351

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

3183

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2020 Net 3
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028 — 46 349	030 — 42 148	4 201
	Immobilisations financières * (1)		040 — 1 546	042	1 546
		Total I (5)	044 — 47 895	048 — 42 148	5 747
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050 — 949	052	949
	STOCKS Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072 — 2 556	074	2 556
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 — 35 423	086	35 423
	Charges constatées d'avance*		092	094	
		Total II	096 — 38 928	098	38 928
		Total général (I + II)	110 — 86 823	112 — 42 148	44 675

			Exercice N 31/12/2020 NET 1
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	12 989
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	1 680
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	24 769
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	9 515
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 906
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3 760)	172	6 485
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	19 906
	Total général (I + II + III)	180	44 675

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195 — 2 172
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: COMME A LA MAISON — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2020

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*				209		210	76 632
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services*		217		218	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée*					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	24 000
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	100 632

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	34 351
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	67
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier : .....)				242	26 257
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	538	244	538
Rémunérations du personnel*				250	21 116
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 218
Dotations aux amortissements*				254	6 966
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	96 514

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 118
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	2 142
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	297
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	1 680

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312: 1 680 — 314:

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	297
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers: Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350	
Dont divers: Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
Dont divers: Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
Dont divers: Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)	352	1 977	354	
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfices col.1 / Déficit col. 2)	370	1 977	372	

© Sage

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2020

Désignation de l'entreprise : COMME A LA MAISON — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 14 340	442	444	446 14 340	
	Installations générales agencements divers	450 30 699	452	454	456 30 699	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 1 310	472	474	476 1 310	
Immobilisations financières		480 1 546	482	484	486 1 546	
TOTAL		490 47 895	492	494	496 47 895	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 10 139	532	534	536 10 139
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 24 075	542 6 623	544	546 30 699
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 968	562 343	564	566 1 310
TOTAL		570 35 182	572 6 966	574	576 42 148

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 12,8% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

© Sage

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFiP N° 2033-D-SD 2020

Désignation de l'entreprise : COMME A LA MAISON

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 657
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 726
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

© Sage

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5 DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise : COMME A LA MAISON — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée : TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence 024 du 160 au		
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

© Sage

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 SIREN 804426351

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMME A LA MAISON

ADRESSE (voie) 5 RUE DE BRETTES

CODE POSTAL 81100 VILLE CASTRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique GHILES | Prénom(s) GUILAINE | Nom marital GONTIE | % de détention 40 | Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 25041960 | N° Département 46 | Commune ANGLARS-NOZAC | Pays FR

Adresse : N° | Voie DOUASSO ROUTE DU CHATEAU | Code Postal 81440 | Commune PUYCALVEL | Pays FR

Titre (2) M | Nom patronymique DESMARCHELIER | Prénom(s) DAMIEN | Nom marital | % de détention 60 | Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date 11021970 | N° Département 59 | Commune TOURCOING | Pays FR

Adresse : N° 17 | Voie CHEMIN DES FARGUETTES | Code Postal 81100 | Commune CASTRES | Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 SIREN 804426351

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMME A LA MAISON

ADRESSE (voie) 5 RUE DE BRETTES

CODE POSTAL 81100 VILLE CASTRES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Détail des Comptes

COMME A LA MAISON

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/03/21

© Sage - Ciel États comptables et fiscaux 14.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2020	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	4 200,71	11 167,15	-6 966,44	-62,38
2150000000000 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	14 340,09	14 340,09		
2181000000000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	30 698,68	30 698,68		
2184000000000 MOBILIER	1 310,09	1 310,09		
2815000000000 INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDU	-10 139,38	-10 139,38		
2818000000000 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	-32 008,77	-25 042,33	-6 966,44	-27,82
Immobilisations financières	1 546,00	1 546,00	0,00	
2755000000000 CAUTIONNEMENTS	1 546,00	1 546,00		
Total I	**5 746,71**	**12 713,15**	**-6 966,44**	**-54,80**
Actif Circulant				
Stocks mat. premières	948,50	1 015,00	-66,50	-6,55
3100000000000 STOCK MP	948,50	1 015,00	-66,50	-6,55
Clients et comptes rattachés		1 163,39	-1 163,39	-100,00
4110000000000 TOUS LES CLIENTS		1 163,39	-1 163,39	-100,00
Autres créances	2 556,41	694,72	1 861,69	267,98
4456670000000 TVA D+DUCTIBLE 20 %	1 369,41	694,72	674,69	97,12
4456700000000 CR+DIT DE TVA + REPORTER	1 187,00		1 187,00	
Disponibilités	35 423,27	28 456,69	6 966,58	24,48
5120000000000 CREDIT AGRICOLE	9 020,33	11 881,96	-2 861,63	-24,08
5120300000000 COMPTE EXCENT PRO	26 070,67	16 070,67	10 000,00	62,23
5310000000000 CAISSE COMME A LA MAISON	332,27	504,06	-171,79	-34,08
Total II	**38 928,18**	**31 329,80**	**7 598,38**	**24,25**
Total général (I + II)	**44 674,89**	**44 042,95**	**631,94**	**1,43**
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00	0,00	
1010000000000 CAPITAL	10 000,00	10 000,00		
Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
1061000000000 RESERVE SPECIALE	100,00	100,00		
Autres réserves	12 988,85	10 517,48	2 471,37	23,50
1063000000000 RESERVES STATUT. OU CONTRACTUE	12 988,85	10 517,48	2 471,37	23,50
Résultat de l'exercice	1 679,66	2 471,37	-791,71	-32,04
TOTAL I	**24 768,51**	**23 088,85**	**1 679,66**	**7,27**
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	9 515,23	13 412,69	-3 897,46	-29,06
1640100000000 PRET CREDIT AGRICOLE	1 303,63	9 357,90	-8 054,27	-86,07
1640400000000 EMPRUNT TERRASSE	1 154,61	1 899,67	-745,06	-39,22
1640500000000 EMPRUNT MACHINE	7 056,99	2 155,12	4 901,87	227,45
Fournisseurs et comptes rattachés	3 905,76	829,95	3 075,81	370,60
4010000000000 TOUS LES FOURNISSEURS	3 905,76	829,95	3 075,81	370,60
Autres dettes	6 485,39	6 711,46	-226,07	-3,37
421GONTIE0000 421GONTIE	934,05	934,69	-0,64	-0,07
421HUSSENA000 421HUSSENA		562,70	-562,70	-100,00
4310000000000 S+CURIT+ SOCIALE	1 178,14	699,20	478,94	68,50
4370000000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	120,87	154,69	-33,82	-21,86
4440000000000 ETAT IMPÈT SUR LES B+N+FICES	297,00	382,00	-85,00	-22,25
4455100000000 TVA + D+CAISSER		586,00	-586,00	-100,00

25 AOUT 2021
COURRIER ARRIVÉ

Copie certifiée conforme à l'original

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2020	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
4456620000000 TVA D+DUCTIBLE 5.5 %	13,73	2,30	11,43	496,96
4457160000000 TVA COLLECT+E 10 %	181,82		181,82	
4550100000000 C/C GONTIE GUYLAINE	2 516,01	2 516,01		
4550200000000 C/C DESMARCHELIER DAMIEN	1 243,77	873,87	369,90	42,33
TOTAL III	**19 906,38**	**20 954,10**	**-1 047,72**	**-5,00**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**44 674,89**	**44 042,95**	**631,94**	**1,43**

Détail des Comptes

COMME A LA MAISON

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/03/21

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2020	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	76 631,76	113 585,30	-36 953,54	-32,53
7070000000000 COMPTE VENTE LOCAL	3 662,00		3 662,00	
7070010000000 BAR 10 %	179,63		179,63	
7070011000000 TRAITEUR 10 %	11 485,63	12 398,64	-913,01	-7,36
7070020000000 BAR 20 %	4 371,32	8 186,52	-3 815,20	-46,60
7070021000000 COURS CUISINE 20 %	525,00	1 629,17	-1 104,17	-67,78
7070031000000 PAINS VENTE 5.50 %	9 336,33	1 114,08	8 222,25	738,03
7070090000000 REPAS 10 %	47 071,85	90 256,89	-43 185,04	-47,85
Subvention d'exploitation reçues	24 000,39	4 400,00	19 600,39	445,46
7400000000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION	24 000,39	4 400,00	19 600,39	445,46
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	**100 632,15**	**117 985,30**	**-17 353,15**	**-14,71**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de mat. premières	34 351,43	47 629,88	-13 278,45	-27,88
6010000000000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOU	23 099,03	25 943,88	-2 844,85	-10,97
6014000000000 S/TRAITANCE	11 252,40	21 686,00	-10 433,60	-48,11
Variation de stock (mat. 1ère)	66,50	-380,00	446,50	117,50
6030100000000 VARIATION STOCK MP	66,50	-380,00	446,50	117,50
Autres charges externes	26 257,03	29 914,61	-3 657,58	-12,23
6061000000000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	4 468,16	1 665,19	2 802,97	168,33
6063000000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	612,39	8 026,81	-7 414,42	-92,37
6064000000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	730,52	1 691,52	-961,00	-56,81
6069000000000 EMBALLAGES	1 446,77	1 031,65	415,12	40,24
6110100000000 S/TRAITANCE G+N+RALE		389,80	-389,80	-100,00
6132000000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	9 068,31	6 682,19	2 386,12	35,71
6132100000000 LOCATION MATERIEL	1 890,67	459,07	1 431,60	311,85
6150000000000 ENTRETIENS ET R+PARATIONS	157,46	1 039,59	-882,13	-84,85
6162000000000 ASSUR. OBLIGAT. DOMMAGE-CONSTR	591,72	839,36	-247,64	-29,50
6170000000000 ETUDES ET FORMATIONS	1 575,00	1 365,00	210,00	15,38
6183000000000 ABONNEMENTS TECHNIQUES	537,26	514,14	23,12	4,50
6230000000000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUB	453,23	1 765,00	-1 311,77	-74,32
6231000000000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 650,00	250,00	1 400,00	560,00
6236000000000 CATALOGUES ET IMPRIMES		315,00	-315,00	-100,00
6257000000000 RECEPTIONS	439,81	603,87	-164,06	-27,17
6260000000000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	902,16	1 037,31	-135,15	-13,03
6270000000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	1 691,08	1 924,30	-233,22	-12,12
6280000000000 DIVERS	42,49	314,81	-272,32	-86,50
Impôts, taxes et versements assimilés	538,00	1 299,83	-761,83	-58,61
6351000000000 IMPOTS DIRECTS (SAUF IMPOT BEN		454,83	-454,83	-100,00
6351100000000 CFE	538,00	845,00	-307,00	-36,33
Rémunérations du personnel	21 116,13	19 442,78	1 673,35	8,61
6410000000000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	19 850,27	19 442,78	407,49	2,10
6412000000000 Congés payés.	1 265,86		1 265,86	
Charges sociales	7 218,36	7 268,07	-49,71	-0,68
6451000000000 COTISATIONS URSSAF	4 763,56	4 862,39	-98,83	-2,03
6453000000000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	2 147,00	2 107,88	39,12	1,86
6458000000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	307,80	297,80	10,00	3,36
Dotations aux amortissements	6 966,44	9 597,92	-2 631,48	-27,42
6810000000000 DOTATIONS AUX AMORT. & AUX D+P	6 966,44	9 597,92	-2 631,48	-27,42
Total des charges d'exploitation (II)	**96 513,89**	**114 773,09**	**-18 259,20**	**-15,91**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**4 118,26**	**3 212,21**	**906,05**	**28,21**
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Charges financières (V)	2 141,60	358,84	1 782,76	496,81
6611000000000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	2 141,60	358,84	1 782,76	496,81

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)

	Net 31/12/2020	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
Impôts sur les bénéfices (VII)	297,00	382,00	-85,00	-22,25
6950000000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	297,00	382,00	-85,00	-22,25
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	**1 679,66**	**2 471,37**	**-791,71**	**-32,04**
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	297,00		-297,00	-100,00
6950000000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	297,00		-297,00	-100,00
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	**1 976,66**		**1 976,66**	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	**1 976,66**	**0,00**	**1 976,66**	

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
COMME A LA MAISON 5 RUE DE BRETTES 81100 CASTRES France	5 RUE DE BRETTES 81100 CASTRES
SIRET 80442635100016	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : RESTAURATION — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	1 977	Déficit	

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long termeimposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexiés	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐				
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? — Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 10032021 Lieu : CASTRES Qualité : PRESIDENTE Nom du signataire : MME GONTIE GUILAINE

© Sage

Copie certifiée conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2020)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*		
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	19 850	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

SAS COMME A LA MAISON

5 RUE DE BRETTES 81100 CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

Madame GONTIE GUILAINE
5 Rue de Brettes
81100 CASTRES

CASTRES,
Le 05 06 2020

Madame,Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre société se tiendra le 30 JUIN 2021 à 14 heures, au siège social 5 Rue de Brettes 81100 Castres, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-Lecture du rapport de gestion établi par la présidente,
-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus de la gérance,
-Affectation du résultat de l'exercice,
-Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
-Questions diverses,
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Conformément à l'article L.223-26 du Code de commerce et à l'article 36 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, sont joints à la présente :

-Les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe),
-le rapport de gestion,
Le texte des résolutions proposées,

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente,
Mme Gontié Guilaine

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2021

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

L'activité de l'entreprise se résume à une facturation de Prestations de Services.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'entreprise poursuivra la même activité de Prestations de Services sur l'exercice à venir.

-Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Il n'y a eu aucun évènement important susceptible de bouleverser les données comptables.

-RESULTAT - AFFECTATION

-Examen des compte et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 76632 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice de 4118 €

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 1680 €.

-Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1680 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de 1680 € de l'exercice de la manière suivante :

-A la Réserve Générale la totalité soit..... ..... 16890 €

Compte tenu de cette affectation, las capitaux propres de la société seraient de 24769 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Présidente

Copie Certifiée Conforme à l'original

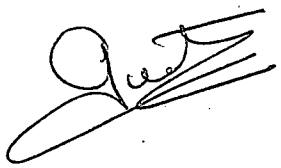

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Monsieur,

En application de l'articleL.223-19 du Code de commerce, nous vous présenterons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Aucune convention entrant dans l'application de l'article L 223-19 n'a été conclu durant l'exercice 2020

La Présidente.

Copie Certifiée Conforme à l'original

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 juin 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuvé les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de 1680 Euros de l'exercice de la manière suivante :

-A la Réserve Générale la totalité soit..... ..... 1680 €

Compte tenu de cette affectation, las capitaux propres de la société seraient de 24769 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès - verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Copie Certifiée Conforme à l'original

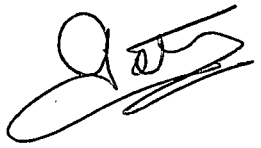

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 06 2021,

A 14 heures,

Les associés de la SAS Comme à la Maison, société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 Euros, divisé en 1000 parts, se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire Annuelle, 5 Rue de Brettes 81100 CASTRES sur convocation de la présidente.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présent ou régulièrement représentés :
Mme Gontié Guilaine possédant..... 400 parts
Mr Desmarchelier Damien possédant..... 600 parts

Les associés présents ou représentés possédant plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mme Gontié Guilaine, présidente associée.

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
-Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,,
-Affectation du résultat de l'exercice,
-Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
-Questions diverses,
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :
-La feuille de présence,
-L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
-Le rapport de gestion établi par la présidente,
-Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce,
-Le texte de projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la présidente.

Cette lecture terminée la présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus parole, La présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion , approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidente le quitus de sa gestion pour l 'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de 1680 Euros de l'exercice de la manière suivante :

-A la Réserve Générale la totalité soit..... ..... 1680 €

Compte tenu de cette affectation, las capitaux propres de la société seraient de 24769 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés ayant le droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant et personne ne demandant plus la parole, La présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après la lecture par la présidente.

Copie certifiée conforme à l'original

SAS COMME A LA MAISON
Société Anonyme Simplifiée au capital de 10000 euros
Siège social : 5 rue de Brettes 81100 Castres
804.426.351 RCS CASTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de 1680 Euros de l'exercice de la manière suivante :

-A la Réserve Générale la totalité soit..... 1680 €

Compte tenu de cette affectation, las capitaux propres de la société seraient de 24769 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée générale ordinaire du < 30 juin 2021>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
La présidente
Mme Gontié Guilaine